

Les Journées de la SFA

Amiens – 14 et 15 mars 2019



► MONTANT à régler : €

E-santé, innovations technologiques et addictologie : enjeux et expériences

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pr Dr Mme M.

NOM : Prénom :

Service :

Institution :

Adresse de facturation :

.....

Code postal : VILLE : Pays :

VILLE Badge (si différente) :

Tél. : Mobile :

Votre e-mail :

obligatoire pour la confirmation de votre inscription

E-mail pour la facturation :

si différent

▼ INSCRIPTION (dans la limite des places disponibles)

Membre de la SFA – à jour des cotisations 2018 et 2019
Inscription, déjeuners non compris 50 €

Non-membre
Inscription individuelle, déjeuners non compris 170 €

Étudiant – sur justificatif
Inscription, déjeuners non compris 110 €

Formation permanente – voir les Informations pour les conditions
Joindre obligatoirement un bon de commande ou une attestation de prise en charge
Inscription, déjeuners inclus : standard sans porc végétarien 230 €

Inscription sur place + 15 €

▼ RÈGLEMENT DES DROITS D'INSCRIPTION

Ci-joint un chèque payable en France en euros à l'ordre de **CBO – JSFA 2019**
Merci d'indiquer au dos du chèque JSFA 2019 et le nom de la personne concernée.

Ci-joint la copie de l'ordre de virement bancaire libellé à l'ordre de :

Carte Blanche / Colloques

IBAN : FR80 2004 1010 1610 9899 2Y03 719 – BIC : PSSTFRPPTOU

BANQUE POSTALE – Centre de Toulouse 31900

Les frais bancaires sont à la charge de l'émetteur.

Lors du virement, merci d'indiquer JSFA 2019 et le nom de la personne concernée.

Ci-joint un bon de commande établi à l'ordre de la Société Française d'Alcoologie
Merci d'indiquer le nom de la personne concernée sur le bon de commande.

► Règlement par carte bancaire réservé aux inscriptions en ligne :

www.sfalcoologie.asso.fr, rubrique **Inscription aux Journées**

Je, soussigné(e), certifie avoir pris connaissance des **conditions d'inscription et d'annulation** que j'accepte sans restriction.

Fait à, le

Signature :

Je désire recevoir une facture acquittée.

Je désire recevoir la liste des hôtels établie à titre indicatif par Carte Blanche.

Bulletin à retourner avec le règlement correspondant à :

CARTE BLANCHE / JSFA 2019

7 chemin En Barbaro – F-81710 Saïx

Mme Sophie Pradalié – Mme Violaine Ferrero

Tél. : +33 (0)5 63 72 30 68 – jsfa@cborg.fr

Inscription en ligne : www.sfalcoologie.asso.fr, rubrique **Inscription aux Journées**

VOTRE INSCRIPTION SERA DÉFINITIVE UNE FOIS RÉGLÉE

Prière de remplir un bulletin par personne

Merci de garder une photocopie du bulletin

Date limite d'envoi : 28 février 2019

Les Journées de la SFA

Amiens – 14 et 15 mars 2019



E-santé, innovations technologiques et addictologie : enjeux et expériences

INFORMATIONS

INSCRIPTION

L'inscription est possible dans la limite des places disponibles, la règle du "premier arrivé, premier servi" s'appliquant.

Deux modalités d'inscription : en retournant le bulletin d'inscription ou en ligne (www.sfalcoologie.asso.fr, rubrique [Inscription aux Journées](#)).

Les frais d'inscription comprennent : l'accès à toutes les sessions de travail ; l'accès à l'exposition ; les pauses-café.

▼ Membre SFA

Vous devez être à jour du règlement de vos cotisations 2018 et 2019 afin de pouvoir bénéficier du tarif Membre.

Si vous souhaitez adhérer à la SFA ou régler votre cotisation, merci de contacter le secrétariat de la SFA : sfa@larbredecomm.fr.

▼ Statut Étudiant

Vous devez envoyer une copie de votre carte étudiant valide.

▼ Convention de Formation continue

Un nouveau numéro de formateur est en cours de demande suite au changement de département du siège social de la Société Française d'Alcoologie.

Les tarifs «membre SFA», «non-membre» et «étudiant» et ne peuvent PAS faire l'objet d'une demande de prise en charge dans le cadre d'une formation continue.

Nous vous enverrons la convention de formation à réception de votre bulletin d'inscription. Vous devrez retourner 2 exemplaires de la convention dûment remplis et signés à l'adresse suivante, dans les meilleurs délais, avant le 28 février 2019. La facture sera envoyée après le congrès.

▼ Date limite des inscriptions : 28 février 2019

Inscription sur place au-delà de cette date.

▼ Confirmation

La confirmation d'inscription sera envoyée par courriel à réception du paiement et/ou du justificatif de votre statut.

▼ Conditions d'annulation

Pour toute annulation formulée par écrit :

- avant le 28 février 2019, retenue de 30 € pour frais de dossier ;
- après le 28 février 2019, aucun remboursement ne pourra être effectué.

En cas de contestation, le tribunal compétent sera le Tribunal d'Amiens.

En cas d'événement majeur, tel que grève, pandémie, catastrophe naturelle, etc., qui empêcherait la tenue des Journées aux dates prévues, la Société Française d'Alcoologie ne saurait être tenue responsable. En cas d'éventuel préjudice subi par toute personne physique ou morale secondairement à l'utilisation des services proposés, la Société Française d'Alcoologie ne saurait être tenue responsable.

▼ Traitement des données

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'organisation de ces Journées. Les destinataires des données sont exclusivement la Société Française d'Alcoologie et Carte Blanche (équipe de coordination générale), qui s'interdisent de les communiquer à des tiers. Accès aux informations vous concernant et rectification : jsfa@cborg.fr.

PARTICIPATION

▼ Lieu

Le *Quai de l'Innovation* est situé en centre ville, au 93 rue du Hocquet, 80000 Amiens.

Proche de la gare SNCF et 2 parkings à proximité.

▼ Accueil

Le bureau d'accueil sera ouvert au Quai de l'Innovation le jeudi 14 mars 2019 à partir de 8 h 00.

Le port du badge est obligatoire tout au long des Journées de la SFA.

▼ Communications orales

L'ordre des communications est susceptible d'être modifié.

▼ Déjeuners

Le Quai de l'Innovation est localisé dans un quartier proposant nombre de lieux de restauration, sur place et à emporter.



Vos contacts : Mme Sophie Pradalié – Mme Violaine Ferrero

Tél. : +33 (0)5 63 72 30 68 – jsfa@cborg.fr

www.sfalcoologie.asso.fr